

Qualités, vertus et degré de son Excellence Maryam (as) en islam et selon le christianisme

<"xml encoding="UTF-8?">

Vertus de son Excellence Maryam (1) (as) dans le Coran



Maryam (as) est une femme dont le Seigneur des mondes parle dans au moins douze sourates du Coran. Il cite son nom dans trente-quatre versets et souscrit à sa biographie au cours de plus de cent versets. Le noble Coran situe Maryam (as) dans la descendance de son Excellence Ibrâhîm (2) (as), disant à ce propos : « Tel est l'argument décisif que Nous avons donné à Abraham, contre son peuple. Nous élevons le rang de qui Nous voulons. Ton Seigneur est juste ; Il est Celui qui sait. Nous lui avons donné Isaac (3) et Jacob (4) – Nous les avons tous deux dirigés – Nous avions auparavant dirigé Noé (5) , et, parmi ses descendants : David (6) , Salomon (7) , Job (8) , Joseph (9) , Moïse (10) , Aaron (11) , – Nous récompensons ceux qui font le bien – Zacharie (12) , Jean (13) , Jésus (14) , Elie (15) – ils étaient tous au nombre des justes. » (sourate Al-An'âm (Les bestiaux) ; 6 : 83 à 85).

De même, le Coran présente Maryam (as) comme il présente son fils, son Excellence 'Isâ (as), à savoir comme un signe de la force et de la grandeur. Il dit : « Nous avons fait du fils de Marie et de sa mère un Signe. Nous leur avons donné asile sur une colline tranquille et arrosée. » (sourate Al-Mu'minûn (Les croyants) ; 23 : 50).

Le Coran expose également le fait que Dieu envoie Ses anges à son service et que ces derniers n'hésitent pas un instant à l'aider et à lui faire parvenir la manne céleste. Dieu dit : « Son Seigneur accueille la petite fille en lui faisant une belle réception ; Il la fit croître d'une belle croissance et la confia à Zacharie. Chaque fois que Zacharie allait la voir, dans le Temple, il

trouvait auprès d'elle la nourriture nécessaire, et lui demandait : 'ô Marie ! D'où cela te vient-il ?' Elle répondait : 'Cela vient de Dieu : Dieu donne, sans compter, Sa subsistance à qui Il veut.' » (sourate A^l-e 'Imrân (La famille de 'Imrân) ; 3 : 37). Les anges se tiennent auprès d'elle afin de lui présenter leurs hommages, et ils lui délivrent ce message divin : « ô Marie ! Dieu t'a choisie, en vérité ; Il t'a purifiée ; Il t'a choisie de préférence à toutes les femmes de l'univers. » (sourate A^l-e 'Imrân (La famille de 'Imrân) ; 3 : 42).

Le Seigneur de l'univers octroie Sa grâce à Maryam (as) à tous les stades de sa vie, du moment de sa naissance à l'instant de sa mort. A sa naissance, Il vient en aide à Hana (16) (as), sa mère, et exauce son invocation, aussi la garde-t-Il de Shaytân (17) , elle et sa descendance. Dieu dit : « Après avoir mis sa fille au monde, elle dit : 'Mon Seigneur ! J'ai mis au monde une fille.' Dieu savait ce qu'elle avait enfanté : un garçon n'est pas semblable à une fille – 'Je l'appelle Marie, je la mets sous ta protection, elle et sa descendance, contre Satan, le réprouvé.' » (sourate A^l-e 'Imrân (La famille de 'Imrân) ; 3 : 36). Maryam (as) atteint à la perfection (« Il la fit croître d'une belle croissance ») et, jeune fille, elle va plus avant encore dans cette voie ce qui suscite l'étonnement et la perplexité du prophète de son époque, Zakariyyâ (as).

Dieu dit : « ... et Marie, fille de 'Imrân, qui garda sa virginité. Nous lui avons insufflé de notre Esprit ; elle déclara véridiques les Paroles de son Seigneur et Ses Livres. Elle était au nombre de ceux qui craignent Dieu. » (sourate Al-Tahrîm (L'interdiction) ; 66 : 12). 'Allâmeh Tabâtabâ'î déclare que ce verset se réfère à la phrase concernant la femme de Pharaon que l'on trouve dans le verset précédent : « Dieu a proposé en exemple aux croyants la femme de Pharaon, quand elle dit : 'Mon Seigneur ! Construis-moi, auprès de toi, une maison dans le Paradis. Sauve-moi de Pharaon et de son œuvre ! Sauve-moi du peuple injuste.' » (sourate Al-Tahrîm (L'interdiction) ; 66 : 11) Cela revient à faire ainsi son éloge : « Dieu a proposé Maryam en exemple aux croyants... » Lorsqu'il s'agit de Maryam (as), nous pouvons voir qu'Il précise son nom béni, tandis qu'Il ne le fait pas pour l'épouse de Pharaon.

Dans le noble Coran, en dehors du nom de Maryam (as), le nom d'aucune autre femme n'est mentionné. Il n'y a qu'elle dont on retrouve le nom dans une vingtaine de sourates et une trentaine de versets. « ... qui garda sa virginité. Nous lui avons insufflé de notre Esprit... » Dans ce passage du verset, Dieu loue Maryam (as) pour sa chasteté et les louanges de Maryam (as) sont répétées dans le noble Coran.

Il se peut que cela soit dû au comportement indigne auquel les juifs l'ont confrontée, et aux calomnies dont ils l'ont accablée. Se référant à cet épisode, le noble Coran dit : « Nous les avons punis parce qu'ils n'ont pas cru, parce qu'ils ont proféré une horrible calomnie contre Marie. » (sourate Al-Nisâ' (Les femmes) ; 4 : 156). Nous retrouvons la même chose à propos de Maryam (as) mentionné dans une autre sourate : « Et celle qui était restée vierge... Nous lui avons insufflé de notre Esprit. Nous avons fait d'elle et de son fils un Signe pour les mondes. » (sourate Al-Anbiyâ' (Les prophètes) ; 21 : 91). « Elle déclara véridiques les Paroles de son Seigneur » ce qui indique qu'elle confirme ce qui correspond, selon certains exégètes, à la révélation des prophètes (as). D'autres exégètes affirment que : « l'objet des 'Paroles de son Seigneur' réside dans la promesse et la menace divines, dans ce qu'Il ordonne et ce qu'Il interdit. » Cependant, cette interprétation n'est pas correcte, parce que d'après celle-ci, il n'est même plus nécessaire de citer le nom du Livre de Dieu puisque les Livres célestes correspondent précisément à cette promesse et à cette menace, divines, à ce qu'Il ordonne et à ce qu'Il interdit.

désigne les Livres de Dieu le Très-Haut, à savoir les Livres qui renferment وكتبه / Wa kutubihi Sa loi, une loi descendue du ciel, comme c'est le cas pour la Thora et pour les Evangiles, c'est là ce qu'entend l'expression coranique par Livre céleste. Maintenant, il est possible que le fait de déclarer véridiques à la fois les paroles de son Seigneur et le Livre de Dieu le Très-Haut corresponde au fait que Maryam (as) soit une Amie de Dieu, une juste (18) , comme nous l'indique ce verset : « Le Messie, fils de Marie, n'est qu'un prophète ; les prophètes sont passés avant lui.

Sa mère était parfaitement juste. » (sourate Al-Mâ'ida (La table servie) ; 5 : 75). Wa kânat Maryam (as) fait partie de la catégorie des gens soumis à : وكانت من القانتين / mina-l-qânîtîn Dieu qui se montrent humbles face à Lui et demeurent continuellement dans cet état. Bien La قانتين / qu'étant une femme, Maryam (as) est citée comme faisant partie des qânîtîn sont pourtant des hommes, et d'ailleurs ce terme est employé ici au قانتين / plupart des qânîtîn humilité devant Dieu, / قنوت / masculin pluriel. Ce point est confirmé par l'emploi du mot qunût dans un autre verset consacré à Maryam (as). Selon le noble Coran, lorsque les anges appellent Maryam (as), ils lui disent : « ô Marie ! Sois pieuse envers ton Seigneur ; prosterne-toi et incline-toi avec ceux qui s'inclinent. » (sourate A'l-e 'Imrân (La famille de 'Imrân) ; 3 : 43). représentent en قانتين / Cependant, certains exégètes émettent la possibilité que les qânîtîn réalité le peuple, la tribu de Maryam (as), parce qu'elle est justement née dans une famille, une

maison dont les gens sont dans l'ensemble des gens de paix et de soumission. Cette probabilité est pourtant faible, tout d'abord en raison de l'interprétation que nous venons de donner, mais aussi parce que le saint verset parle en réalité, et ce de façon détournée, de deux des épouses de l'Envoyé de Dieu (s). C'est pourquoi sur ce point, il convient de dire que l'objet est l'ensemble des gens soumis et humbles vis-à-vis de Dieu. قانتين / de qânitîn

Parmi les vertus de Maryam (as), Dieu expose le fait que le plus illustre des anges, son Excellence l'Esprit saint, l'honore de sa présence. « Elle plaça un voile entre elle et les siens [afin d'avoir un lieu pour ses adorations]. Nous lui avons envoyé Notre Esprit : il se présenta devant elle sous la forme d'un homme parfait. » (sourate Maryam (Marie) ; 19 : 17). C'est ainsi / qu'elle a le privilège d'accéder à la haute distinction céleste que recouvre le terme seddîqa Amie de Dieu, tel que cela est relaté dans la sourate Al-Mâ'ida (La table servie) : « Le / صديقه / Messie, fils de Marie, n'est qu'un prophète ; les prophètes sont [aussi] passés avant lui. Sa mère était parfaitement juste. Tous deux se nourrissaient de mets [comme les autres êtres humains]. Vois comment nous leur expliquons les Signes. Vois, ensuite, comment ils s'en détournent [de la vérité]. » (sourate Al-Mâ'ida (La table servie) ; 5 : 75). L'Envoyé de Dieu (s) également la nomme, à côté de Khadîja (as) et de Fâtima (as) : « meilleure des femmes du paradis. »

Vertus de son Excellence Maryam (as) dans les hadiths

Son Excellence Mohammad (s) dit à sa fille, son Excellence Zahrâ (as) : « Ma fille, n'es-tu pas satisfaite d'être la maîtresse des femmes des deux mondes ? » Son Excellence Zahrâ (as) répond : « ô père, quelle est donc la dignité de Maryam fille de 'Imrân (as) ? » Son Excellence Mohammad (s) lui répond : « Elle est la maîtresse des femmes de son époque et toi tu es la maîtresse des deux mondes, et je jure par Celui qui m'a missionné afin d'établir la vérité, que ton époux est le maître de ce monde et de l'autre monde. »

Dans le Majma' al-Bayân, Abû Mûsâ rapporte ce que l'Envoyé de Dieu a dit : « Beaucoup parmi les hommes ont atteint la perfection, mais parmi les femmes, seules quatre ont atteint ce degré. La première est Asia (as) fille de Mozâhim et épouse de Pharaon, la seconde est Maryam (as) fille de 'Imrân, la troisième est Khadîja (as) fille de Khuwaylid, et la quatrième est Fâtima (as) fille de Mohammad (s). »

Dans l'Al-Durr al-Manthûr, Ahmad, Tabarânî et Hâkim (qui lui ne considère pas ce hadith comme authentique) rapportent d'Ibn 'Abbâs citant l'Envoyé de Dieu (s) : « Les meilleures parmi les femmes du paradis sont Khadîja (as) fille de Khuwaylid, Fâtima (as) fille de Mohammad (s), Maryam (as) fille de 'Imrân, et Asia (as) fille de Mozâhim et épouse de Pharaon, à laquelle il suffit à sa prééminence que Dieu le Très-Haut a cité pour nous son histoire dans le Coran, lorsqu'Il dit : 'Dieu a proposé en exemple aux croyants la femme de Pharaon, quand elle dit : 'Mon Seigneur !

Construis-moi, auprès de Toi, une maison dans le Paradis.' (sourate Al-Tahrîm (L'interdiction) ; 66 : 11). » Dans le même ouvrage, nous pouvons lire que Tabarânî rapporte de Sa'd ibn Junâda que l'Envoyé de Dieu (s) a dit : « Dieu le Très-Haut a fait de Maryam (as) fille de 'Imrân, et de l'épouse de Pharaon et sœur de Mûsâ (as), mes épouses au paradis. »

(Les qualités éminentes de Maryam (as

Amie de Dieu, véridique / صدیقه / Seddiqa .1

Amie de Dieu, terme qui / صدیقه / Le noble Coran cite Maryam (as) en tant que seddiqa marque une emphase sur l'attestation. Elle est non seulement celle qui certifie, mais aussi celle / صدیقین / qui est certifiée, et aussi celle qui est véridique, l'Amie de Dieu (19) . Les seddiqîn les Amis sincères, sont ceux qui accompagnent les prophètes (as), les vertueux et les martyrs, les côtoyant dans la même caravane. Ils sont les chefs de la caravane marchant sur la voie divine. Celui qui est soumis à Dieu et à Son Prophète (s) voyage au sein d'une caravane dont les Amis / صدیقین / les prophètes (as), les seddiqîn / نبیین / les membres sont les nabiyyîn les vertueux. Si quelqu'un / صالحین / les martyrs, et les sâlehîn / شهداء / 'sincères, les shuhadâ tombe, ils le secourent. S'il emprunte la voie de l'excès et de la dissipation, ils l'équilibrent. S'il ressent de la fatigue, ils le renforcent. S'il est impuissant, ils lui donnent de la force. Dieu le Glorifié dit : « Je vous guide si vous le voulez, en sus du fait que Je fais de vous des êtres cheminant intérieurement sur la voie droite, et que Je vous montre la voie droite, que Je vous indique la voie qu'ils ont suivie avant vous, Je fais également de vous leurs compagnons de route. » Parfois, Dieu dit : « Je vous indique la voie droite. » Et parfois, afin de nous encourager, Il dit : « Je vous fais don de la bonne marche en vous montrant la voie que les Prophètes (as) ont parcourue. »

Et parfois, Il nous donne mieux encore que cette bonne nouvelle, lorsqu'Il dit : « Je vous fais accompagner par des compagnons de voyage, par des chefs de caravanes, tels les prophètes (as), les Amis sincères, les martyrs et les vertueux. » Maryam (as) compte parmi les Amis sincères dont la compagnie n'est pas réservée seulement aux femmes, de sorte que les femmes disent : « Notre Seigneur ! Montre-nous la voie de Maryam (as). » Au contraire, l'ensemble de ceux qui offrent la prière font cette invocation : « Montre-nous la voie des Amis sincères, dont fait partie Maryam (as). » Lorsque les hommes disent dans toutes les prières : «
Mon Seigneur !

Indique-nous la voie des prophètes (as) et des Amis sincères », il ne s'agit pas des Amis sincères à l'exclusion de Maryam (as) (20) , mais des Amis sincères dont Maryam (as) fait également partie. Maryam (as) est véridique, ce qui veut dire que non seulement ses actes, ses paroles et ses croyances sont conformes à la vérité, mais qu'au-delà, elle confirme les paroles de Dieu, Ses commandements et Ses interdictions, y compris ce qui est caché. Il s'agit là d'une caractéristique que Dieu seul, Celui qui connaît l'intention et entend les paroles, peut établir pour une créature. Le fait que Maryam (as) soit véridique et l'Amie de Dieu ne veut pas dire qu'elle confirme des informations ordinaires, des choses auxquelles les autres croient de toute façon et qu'elle ne ferait qu'attester à son tour. Elle confirme au contraire une vérité en laquelle les autres ne croient pas, elle approuve une vérité que les autres jugent invraisemblable, et du fait que cela leur paraît constituer une invraisemblance, ils la calomnient, alors qu'elle, pour sa part, n'a même pas réclamé le moindre signe avant d'attester cette vérité extraordinaire.

elle transmet la parole / محدثه / 2. Muhaddatha

Son Excellence Maryam (as), comme son Excellence Fâtima (as), converse avec les anges et On emploie ce terme à propos. محدثه / se trouve ainsi honorée du qualificatif de muhaddatha de celui qui entend la voix des anges et converse avec eux, et son Excellence Maryam (as) entend la parole des anges, converse avec eux et les voit.

la pieuse / عابده / 3. 'Abida

Les hadiths des Imâms (as) nous informent que son Excellence Maryam (as) est célèbre pour la profusion de ses adorations.

L'un des surnoms de son Excellence Maryam (as) est 'udhrâ, ce qui veut dire « la vierge ».

(Maryam (1) (as) se trouve à un degré plus élevé que son Excellence Yûsuf (2) (as) (3

Lorsque le noble Coran décrit la force d'attraction et présente la seconde nature qu'est la chasteté, il cite en exemple à la fois l'homme et la femme. Essayons de voir lequel de l'homme ou de la femme incarne le mieux la pudeur et la modestie sur ce terrain. Yûsuf al-Siddîq (as) et son Excellence Maryam (as) possèdent de nombreux hauts mérites dont le Coran fait le récit. Cependant, ce qui retient notre attention dans le cadre de notre discussion est la présence en eux de cette seconde nature qu'est la chasteté. Yûsuf (as) est atteint [par la force de l'attrait] et se voit sauvé par la chasteté, tandis que Maryam (as), également mise à l'épreuve, se retrouve elle aussi tirée d'affaire grâce à la chasteté. Ce qu'il est important de discerner ici, c'est la réaction respective de ces deux êtres purs. Lorsque l'être béni qu'est Yûsuf (as) est soumis à l'examen, le Coran décrit l'épisode de la manière suivante : « Elle pensait certainement à lui et il aurait pensé à elle s'il n'avait pas vu la claire manifestation de son Seigneur. » (sourate Yûsuf (Joseph) ; 12 : 24). La phase active du désir réside dans le fait que cette égyptienne (4) met tout son zèle dans la poursuite de Yûsuf (as), et passe à l'acte. Cependant, non seulement Yûsuf al-Siddîq (as) ne commet pas l'illicite, sans même se montrer prêt à s'engager ne serait-ce que dans les préliminaires de l'illicite, mais ni l'intention, ni le désir, ni même l'idée ne le traverse.

Ce qui est attesté par ce saint verset qui explique que le désir et l'intention de son Excellence (as) sont assujettis à une chose qui ne se récolte pas : « Il aurait pensé à elle s'il n'avait pas vu la claire manifestation de son Seigneur. » Il existe quantité d'autres témoignages où Dieu cite Yûsuf (as) en tant que Son serviteur dévoué et pur. Par exemple, Il dit ici : « Il fut au nombre de Nos serviteurs sincères. » (sourate Yûsuf (Joseph) ; 12 : 24) Et : « A l'exception de ceux de Tes serviteurs qui sont sincères. » (sourate Al-Hijr ; 15 : 40). Selon l'aveu de Shaytân (5), Yûsuf al-Siddîq (as) est innocent de ce préjudice, aussi, lorsque les calomniatrices mettent en doute la chasteté de Yûsuf (as), elles finissent par avouer et disent : « A Dieu ne plaise ! Nous ne connaissons aucun mal à lui attribuer. » (sourate Yûsuf (Joseph) ; 12 : 51). La Sainte Essence atteste également de la pureté et de la sainteté de Yûsuf (as) : « Non seulement Yûsuf (as)

n'est pas allé vers le mal, mais le mal n'est pas plus allé en direction de Yûsuf (as), lorsqu'il dit : 'Nous avons écarté de lui le mal et l'abomination.' (sourate Yûsuf (Joseph) ; 12 : 24). » Le Coran ne dit donc pas : « Nous l'avons détourné du péché », il dit explicitement : « Nous avons détourné le péché de lui. »

Maryam (as), maîtresse en chasteté

Relativement à la question de la seconde nature qu'est la chasteté, Son Excellence Maryam (as) se trouve soit au même niveau que Yûsuf al-Siddîq (as), que Dieu nomme Son serviteur sincère lorsqu'il dit : « Il fut au nombre de Nos serviteurs sincères », soit elle lui est supérieure. En voici l'explication : en ce qui concerne la chasteté de Maryam (as), il n'est pas question de : « Nous avons écarté de lui [d'elle...] le mal et l'abomination. » Rien ne dit que si Maryam (as) n'avait pas vu la claire manifestation divine, elle aurait été désireuse. Non, il est dit au contraire : « Je cherche une protection contre toi, auprès du Miséricordieux ; si toutefois tu crains Dieu ! » (sourate Maryam (Marie) ; 19 : 18).

Non seulement elle n'éprouve pas de désir, mais elle interdit le mal à cet ange qui a pris forme humaine. Elle lui dit : « Si tu es pieux, ne fais pas cela. » Lorsque la Sainte Essence divine dit : « Nous lui avons envoyé Notre Esprit : il se présenta devant elle sous la forme d'un homme parfait » (sourate Maryam (Marie) ; 19 : 17), il est donc clair que Dieu lui envoie comme messenger un homme de belle apparence. Pourtant, Il ne dit pas ensuite que si elle n'avait pas vu la pure manifestation de son Seigneur, elle aurait éprouvé du désir et serait passée à l'acte, car elle dit au contraire : « Je cherche une protection contre toi, auprès du Miséricordieux ; si toutefois tu crains Dieu ! » Ces paroles : « si toutefois tu crains Dieu ! » constituent une formule qui se situe dans le cadre de l'encouragement au bien et de l'interdiction du mal, ce qui peut se résumer par : « Abstiens-toi ! » C'est comme si la Sainte Essence nous disait : « N'accomplissez pas cela ! » L'expression : « Si vous êtes croyants ! » apparaît à maintes reprises dans le Coran, elle est à son tour une expression de guidance. Elle signifie : « Si vous êtes croyants, agissez à la hauteur de votre foi. » Ainsi, Maryam (as) montre ici également l'exemple à l'ange : « Si tu es pieux, ne fais pas cela, je suis fermée à cela, toi aussi sois fermé ! » Cette formulation n'est-elle pas plus subtile que celle qui concerne Yûsuf (as) ? Au sujet de Yûsuf (as), la Sainte Essence divine dit : « S'il n'avait pas vu le signe de son Seigneur, il se serait avancé vers le péché, mais comme il a vu le signe de son Seigneur, il n'en a rien fait. » Au sujet de Maryam (as), non seulement il n'y a aucune intention de sa part, mais elle interdit de

surcroît à l'ange qui lui est apparu d'en avoir une.

Estimation du degré de Maryam (as) selon les exégètes

Le noble Coran rapporte à propos de l'éducation de Maryam (as) qu'à chaque fois que son Excellence Zakariyyâ (as) se rend auprès d'elle, il observe qu'à ses côtés se trouve une nourriture spéciale. De même, les anges parlent à Maryam (as) et entendent ce qu'elle leur dit, ils conversent et s'observent simultanément. En effet, Maryam (as) les voit tandis qu'ils prennent place dans sa perspective. Telles sont les hautes élocutions énoncées par le Coran au sujet de Maryam (as). S'agissant d'expliquer cette partie de la vie de son Excellence Maryam (as), un groupe de Mutazilites comme Zamakhsharî – dans le Kashâf – se livre à l'excès, pensant que cette femme ne peut avoir atteint ce degré, jouir de ce pouvoir surnaturel, entendre les paroles des anges, recevoir d'eux la nouvelle qu'elle a été choisie ainsi que l'annonce qu'elle va être la mère du prophète.

C'est pourquoi ils disent que toutes ces qualités attribuées à Maryam (as) sont en réalité soit des prodiges appartenant à Zakariyyâ (as), soit la préfiguration des prodiges de 'Isâ (6) (as). Un autre groupe d'exégètes, dont Qurtubî – un savant sunnite célèbre – et ses pairs, ont également donné dans l'excès : ils croient que Maryam (as) possède le titre de prophète, car de nombreux anges descendent auprès d'elle et l'informent au sujet de la révélation, et parce que c'est par la voie de l'inspiration qu'ils lui apprennent qu'elle est pure et choisie, qu'ils lui font don de la nouvelle qu'elle enfantera d'un prophète etc. Aussi, comme Maryam (as) reçoit la révélation des anges, qu'ils descendent auprès d'elle et que leurs échanges se situent au niveau de la conversation de visu, elle est donc un prophète. Ceci vient du fait qu'ils pensent que toute personne auprès de laquelle les anges descendent pour apporter la révélation, et que cette personne voit, est un prophète. Cependant, les savants imâmites qui marchent sur la voie de la justice penchent pour la croyance que l'ensemble de ces degrés et de ces prodiges relèvent de Maryam (as) elle-même, c'est-à-dire qu'il s'agit de qualités caractérisées et non dépendantes, et que pour cette raison, on ne peut les associer aux miracles de Zakariyyâ (as). D'autre part, Maryam (as) n'a pas atteint le degré de la prophétie légale. Ces deux points sont justifiés par ce qui ressort de l'analyse des versets coraniques.

Le premier point disant que tous ces prodiges reviennent à Maryam (as) elle-même, est justifié par ce que dit le Coran. Effectivement, si les anges lui parlent, ce n'est pas uniquement par le

biais d'un héraut céleste, d'un ange messenger invisible, ils apparaissent devant elle. Les versets du Coran disent que Maryam (as) atteint seule à ce degré, et c'est d'ailleurs à la vue de ce degré chez Maryam (as) que Zakariyyâ (as) est amené à demander un fils à Dieu le Glorifié. Amie de Dieu, et dit : « صديقه / Voilà pourquoi le Coran cite Maryam (as) en tant que seddîqa Sa mère était parfaitement juste. » (sourate Al-Mâ'ida (La table servie) ; 5 : 75). C'est-à-dire que 'Isâ (as) a une mère qui fait l'attestation des paroles occultes. Non seulement elle est juste, mais elle compte au nombre des justes, or, le fait qu'elle soit juste, ce qui est entériné par la Sainte Essence Elle-même, montre bien que toutes ces qualités lui appartiennent en propre. Concernant le deuxième point, l'avis émis de la pensée des excessifs provient d'une comparaison logique dans laquelle la modération n'intervient pas et/ou dont les généralités sont en majorité douteuses. Or, comme la comparaison ne possède pas les prérequis d'une déduction logique, ils ont de ce point de vue produit une théorie sophiste. Voici comment cette théorie est exposée : Qurtubî explique dans son commentaire du Coran : « La révélation est descendue sur Maryam (as), les anges sont descendus auprès d'elle, ils se sont adressés à elle et non seulement cette conversation était audible, mais elle se faisait de surcroît de visu. Or, celui sur lequel descend la révélation et entend les paroles des anges est un prophète, aussi, Maryam (as) est un prophète. »

La première étape de cette comparaison est juste. C'est-à-dire que Maryam (as) converse avec les anges, elle les entend et elle les voit simultanément. Cependant, la deuxième étape qui exprime que celui qui voit les anges et perçoit la révélation est un prophète, reste incomplète, car le prophète est celui qui a non seulement un lien avec les anges pour ce qui relève de la clairvoyance et de la connaissance, mais qui perçoit en sus la révélation à des fins légales. Il reçoit la loi de la part des anges. Il prend en charge la responsabilité de guider la communauté, il apprend les décrets divins et les transmet aux gens. Tandis que Maryam (as) ne présente aucune de ces caractéristiques. De ce fait, leur théorie sophiste est erronée.

Le degré de son Excellence Maryam (as) selon la religion catholique

Beaucoup de gens se demandent : « Les catholiques vouent-ils un culte à son Excellence Maryam (as) ? » C'est une question qui se pose absolument, car les états et le comportement de certains catholiques sont d'une nature à confirmer une telle affirmation. Pour éclairer le sujet, il faut dire tout d'abord que la réponse à cette question est négative. Les catholiques n'adorent pas son Excellence Maryam (as), parce qu'elle est humaine elle aussi. Son

Excellence Maryam (as) est seulement l'objet d'une vénération. Cela dit, si certains catholiques, par ignorance, éprouvent pour elle un sentiment qui tient de l'adoration, cela n'a rien à voir avec les croyances officielles de l'Eglise catholique. Les catholiques, les orthodoxes également, ainsi que les autres églises historiques et traditionnelles (comme l'Eglise grégorienne arménienne et l'Eglise d'Orient – nestorienne, assyrienne, chaldéenne) vénèrent Maryam (as). L'une des invocations officielles et obligatoire dans ces Eglises-là (7) s'adresse à son Excellence Maryam (as), il s'agit de l'invocation suivante :

Je vous salue, Marie pleine de grâce ;

Le Seigneur est avec vous.

Vous êtes bénie entre toutes les femmes

Et Jésus, le fruit de vos entrailles, est béni.

Sainte Marie, Mère de Dieu,

Priez pour nous, pauvres pécheurs,

Maintenant, et à l'heure de notre mort.

Amen.

Cette invocation est connue, en latin, sous le nom d'Ave Maria, c'est-à-dire : « Que le salut soit sur toi ô Maryam ! »

Le degré de son Excellence Maryam (as) selon les Evangiles

La vénération de son Excellence Maryam (as) trouve son origine dans les Evangiles. On peut lire la référence la plus importante à son Excellence Maryam (as) dans l'Evangile selon Luc (8) . L'archange Gabriel (9) (as), l'Ange de Dieu, apparaît à Maryam (as) pour lui annoncer la nouvelle de sa grossesse. Voyez avec quel respect l'Ange vient la voir de la part de Dieu : « Le salut soit sur toi, pleine de grâce... ô Maryam (as), n'aie pas peur ! Dieu répand Ses grâces sur

toi. Tu es enceinte, tu vas mettre au monde un fils que tu devras appeler Jésus (as). Il va grandir et sera appelé 'fils de Dieu le Très-Haut'... » Répondant à l'honneur qui lui est fait, Maryam (as) dit à l'Ange : « Je suis la servante du Seigneur. Ainsi soit-il.

» (Luc ; 1 : 28 à 38). Ensuite, Maryam (as) rend visite à Elisabeth, l'une de ses proches qui est elle-même enceinte de Jean le baptiste (as) (10) . Voyant Maryam (as), Elisabeth se trouve emplie de l'Esprit saint. Elle l'accueille par des salutations et des compliments : « Tu es bienheureuse parmi les femmes et le fruit de tes entrailles est bienheureux ! Qui suis-je pour que la mère de mon Seigneur vienne auprès de moi ? Lorsque j'ai entendu ton salut, l'enfant que je porte a tressailli de joie et s'est mis debout... » (Luc ; 1 : 42 à 45). A ce moment-là, Maryam (as), inspirée par l'Esprit saint, dit : « Mon âme exalte le Seigneur, et mon esprit se réjouit en Dieu, mon Sauveur, parce qu'Il a étendu le regard sur la bassesse de sa servante. Car voici, désormais, que toutes les générations me diront bienheureuse. » (Luc ; 1 : 46 à 48). De telles salutations et de telles félicitations n'ont jamais été adressées à aucun homme de Dieu ni à aucune femme de Dieu dans le Livre saint, pas même à Moïse (11) (as), ni même à Paul de Tarse. Selon ce que dit l'Ange, elle fait beaucoup l'objet de la grâce de Dieu. Elle veut accepter ce qui lui vient de son Seigneur sans condition, même si cela doit à terme lui coûter très cher. L'Eglise vénère Maryam (as) dès ce commencement, par ce qu'elle se soumet purement et simplement à l'ordre de Dieu. L'Eglise fait d'elle l'emblème de la soumission et de l'obéissance. Elle est pour les chrétiens le plus illustre exemple de soumission à Dieu. Elle est digne du fait que « toutes les générations » la diront bienheureuse et suivront son exemple, faisant d'elle leur modèle.

Dans l'intervalle, nous voyons quelles félicitations Elisabeth, inspirée par l'Esprit saint, lui adresse. Elle la dit bienheureuse et ne se sent pas digne de recevoir sa visite. Ensuite, nous voyons que Maryam (as), dans un hymne à l'accent prophétique, déclare que « toutes les générations » la diront bienheureuse. C'est pourquoi, selon ce que témoignent les écrits des premiers Pères de l'Eglise, la vénération de Maryam (as) débute dès ce moment-là, car ils considèrent que « toutes les générations doivent la dire bienheureuse ». Pour cette raison, l'invocation appelée le Je vous salue Marie est très ancienne. Si vous y prêtez attention, vous verrez que la première partie de cette invocation est entièrement fondée sur les versets de l'Evangile selon Luc. Dans la seconde partie, nous retrouvons essentiellement la demande d'intercession adressée à son Excellence Maryam (as).

Après la naissance de notre maître Jésus (as), lorsque ses parents le présentent au temple afin d'accomplir les prescriptions de la Loi à son égard, un vieil homme du nom de Siméon (12) , guidé et inspiré par l'Esprit saint, atteste que cet enfant est bien le Messie attendu. Alors, il le bénit puis dit à Maryam (as) : « et toi-même, une épée te transpercera l'âme ! Afin que se révèlent les pensées intimes de bien des cœurs. » (Luc ; 2 : 35). Ainsi, nous voyons que Siméon, animé d'un état prophétique, annonce la passion du Christ (13) (as), et d'une certaine manière y associe Maryam (as). C'est pourquoi l'Eglise atteste depuis très longtemps le rôle de Maryam (as) au sein du programme du salut divin, et lui témoigne tant de respect. Dans l'Evangile selon Jean (14) (as), nous pouvons également lire que son Excellence Maryam (as) fait partie du petit nombre de gens qui se tiennent au pied de la croix de son fils (as). Notre maître Jésus (as), qui voit sa mère dorénavant seule, la confie à son disciple bien-aimé, Jean, et lui dit qu'elle sera désormais sa propre mère et lui son propre fils.

De cette façon, Jésus (as) confie à sa mère celui qui est l'allégorie de l'Eglise. C'est pour cette raison que l'Eglise appelle depuis très longtemps Maryam (as) « la mère de l'Eglise ». Son Excellence Luc rappelle également ce fait lorsqu'il dit que Maryam (as), parmi les cent vingt individus qui, entre le moment de l'ascension du Christ (as) au ciel et la descente de l'Esprit saint le jour de la Pentecôte, accompagnée par ses apôtres et ses proches disciples, participe à l'invocation et à l'adoration et soutient ainsi l'Eglise de son fils. Il est très important de souligner que ce fait a lieu à une époque où l'on n'accorde aux femmes aucun rôle ni valeur sociale. Citer le nom d'une femme parmi ceux des Apôtres témoigne de la grande valeur de cette femme bienheureuse. D'une manière générale, il ne faut pas oublier qu'à cette époque, l'homme n'adresse même pas la parole à son épouse, alors que Jésus (as) accepte des femmes comme disciples et stipule qu'elles comptent parmi ses intimes.

Une croyance très ancienne

Comme nous venons de le rappeler, la vénération de Maryam (as) n'est pas liée à l'Eglise catholique mais remonte aux jours les plus anciens de l'histoire de l'Eglise. Ainsi, comme en témoigne l'histoire, les chrétiens la nomment « mère de Dieu ». Non pas dans le sens que Dieu ait une mère, mais en celui que Maryam (as) soit la mère du Christ (as), le « Verbe de Dieu ». Ainsi, là où Jésus (as) est le « Verbe de Dieu », Maryam (as) est donc la « mère de Dieu ». De même, selon ce qu'atteste l'histoire, les premiers chrétiens demandent l'intercession pour les martyrs chrétiens, en particulier pour Etienne, le premier martyr chrétien. Bien que cela

n'apparaisse pas dans le Nouveau Testament, cette coutume est transmise des juifs aux chrétiens, pour devenir une affaire entendue. Naturellement, son Excellence Maryam (as) dispose à ce sujet d'une place toute particulière.

Qui mieux qu'elle peut intercéder en notre faveur auprès de Dieu ? On peut se demander de quelle manière une personne décédée peut intercéder en notre faveur. Pour répondre, il faut dire que l'Eglise, selon la profession de foi des Apôtres, a toujours cru en la « participation des saints ».

Il est ici question du fait que l'ensemble des chrétiens, qu'il s'agisse de ceux qui sont dans un corps en vie ou de ceux qui ont quitté le leur, tous prennent place dans cette « association », ce lien. (Epîtres aux Hébreux ; 12 : 22). Ainsi, il n'est pas étonnant que les chrétiens demandent continuellement l'intercession de l'esprit des saints, en particulier à celui de son Excellence Maryam (as), la mère de Dieu. Cependant, il ne faut pas oublier que cette vénération envers son Excellence Maryam (as) n'est pas due à sa personne. Elle provient du fait que Dieu l'a choisie entre toutes les femmes (Luc ; 1 : 42) afin de porter son fils sanctifié (as). Dès lors qu'elle se trouve enceinte, Dieu purifie cette femme du péché originel d'A[^]dam (as) et E[^]ve (as) (d'où l'immaculée conception de son Excellence Maryam (as)), afin qu'elle soit bénie et digne de porter en elle le « fils de Dieu ». Un tel honneur n'a été accordé à personne au cours de l'histoire. (15) C'est pour cela que l'Ange, comme Elisabeth, manifeste envers elle une telle déférence et que l'Eglise a toujours perpétué cette vénération.

: Références

Tafsîr Qurtubî, Vol. 18, p. 204 ; Tafsîr Burhân, Vol. 4, p. 325 ; Tafsîr Majma' al-Bayân, Vol. 10, p. 320 ; Tafsîr Al-Mîzân (dans sa traduction persane), Vol. 19, p. 578 ; Site internet Tebyân, article Simâ-ye Hazrat Maryam (as) (Visage de son Excellence Maryam (as)). 'Atyâ Tahqîqî ; Tafsîr Nemûneh, Vol. 2, pp. 394 à 398 ; 'Alî Akbar Bâbâ Zâdeh, Simâ-ye zanân dar eslâm (Le visage des femmes en islam), pp. 52 à 55 ; Ayatullâh Javâdî Amolî, Zan dar âîneh jalâl va .jamâl (La femme au miroir de la splendeur et de la beauté), pp. 161, 168 et 169